

Reconduction du dispositif « Points citoyens »

La Ville de Dunkerque reconduit le dispositif « Points citoyens » pour permettre aux jeunes de 18 à 25 ans de financer leur permis ou leur BAFA en échange d'heures de bénévolat.

Le jeune qui s'engagera à effectuer un certain nombre d'heures dans une association caritative partenaire (Banque alimentaire, Restos du cœur, Croix Rouge ou encore à Emmaüs) recevra en échange, dès lors qu'il aura comptabilisé le nombre de points citoyens suffisant, le financement nécessaire à la réalisation de son projet. Outre l'intérêt purement matériel, les bénévoles développent leur réseau, gagnent en estime d'eux-mêmes et sont valorisés à travers leur engagement citoyen. La Mission jeunesse de la Ville, pilote du projet, assure leur suivi et les accompagne lors des formations et autres examens pour optimiser leur réussite au passage du permis de conduire et du BAFA.

Ce bon plan s'adresse aux Dunkerquois (depuis au moins 5 ans) de 18 à 25 ans bénéficiant d'une couverture de sécurité sociale et présentant un quotient familial inférieur à 800 €.

Une commission d'attribution étudie chaque dossier présenté.

Les dossiers sont à retirer **à partir du lundi 5 septembre** à :

- Dunkerque : Mission Jeunesse, Immeuble des Trois Ponts, 30 rue L'Hermite en Citadelle.
- Saint-Pol-Sur-Mer : Service Enseignement, Pôle administratif, 256 rue de la République.
- Fort Mardyck : AFMACS, 31 rue de l'Amirauté.

Plus d'infos sur www.ville-dunkerque.fr ou au 03 28 26 29 60.

Contact presse

Direction de la communication
Tél. 03 28 26 26 39

communication@ville-dunkerque.fr

Dunkerque & vous

